

CONCLUSION

VERS UNE SECONDE PHASE DU PROGRAMME

À l'issue des 22 mois de mise en œuvre, le PAIES a livré des enseignements qui constituent le **socle de la réflexion commune** du CCFD-Terre Solidaire, de la SIDI et de leurs partenaires pour la construction d'un programme de plus grande ampleur et de plus longue durée, qui visera à poursuivre et à élargir le travail collectif réalisé autour de la valorisation de l'**agroécologie comme vecteur de transition écologique et sociale**. En effet, le PAIES a atteint en grande partie ses trois objectifs d'**identification** et de **soutien à des initiatives agricoles alternatives** au modèle conventionnel, de **structuration de mécanismes de travail collectif** et de **renforcement des échanges paysans**.

Les nombreuses initiatives proposées et développées par les 13 partenaires impliqués au Sahel (Burkina Faso, Niger, Mali) comme dans les Grands Lacs (Burundi, Rwanda, RDC), ont donné à voir une **grande diversité de pratiques**. Partant de difficultés rencontrées au quotidien par les ménages ruraux et les producteurs agricoles (baisse de la fertilité des sols, érosion, faibles volumes de production, accès au foncier, etc.), certaines de ces initiatives y ont apporté des réponses concrètes ; d'autres ont permis **d'interroger les conditions d'un modèle agricole viable et durable**, tel que la sécurisation foncière, l'égalité homme-femme, la gestion de la biodiversité, le renforcement des capacités d'action paysannes, etc. Enfin, à un troisième niveau d'intervention, certains partenaires du programme ont œuvré à **la mise en réseau et au renforcement des acteurs de l'agroécologie** dans une optique de **consolidation d'un discours politique et social sur l'agroécologie comme alternative aux modèles agricoles conventionnels** et leurs conséquences négatives sur l'environnement et les conditions de vie des ménages ruraux.

Ce programme, espace d'expérimentation et de partage d'expériences multi-acteurs et multi-territoires, a permis de tirer de nombreuses leçons des initiatives agricoles identifiées et mises en œuvre. Il a d'abord révélé les bienfaits des pratiques agroécologiques dans les deux zones, mais aussi un certain nombre d'obstacles et de défis à relever. Face à l'impératif à court terme de produire en quantité suffisante pour nourrir sa famille et dégager des revenus, **la conciliation des convictions et des pratiques requiert un accompagnement important et la mobilisation de**

La conciliation des convictions et des pratiques requiert un accompagnement important et la mobilisation de toutes les parties prenantes (chercheurs, consommateurs, acteurs de la société civile au-delà des organisations paysannes).

toutes les parties prenantes (chercheurs, consommateurs, acteurs de la société civile au-delà des organisations paysannes). D'autant plus que certains obstacles structurels (économiques, politiques, ...) demeurent : le désintérêt, voire l'opposition des gouvernements locaux à ces pratiques agricoles alternatives, l'inadéquation des mécanismes de financement du monde paysan, les modalités d'accès aux ressources naturelles et à la terre, le faible pouvoir d'achat des consommateurs et leur manque d'information sur les produits agroécologiques... Au-delà de la valorisation des savoir-faire paysans, il y a un **besoin d'innovations** face à la pression accrue sur les ressources, la pénibilité des travaux agroécologiques et les effets négatifs du changement climatique.

Le changement des mentalités, préalable au changement des pratiques, qui induit de réinterroger la place de l'Homme dans l'écosystème - et notamment le rapport de l'Homme à la terre, est un processus long. Si les initiatives déployées trouvent un réel **écho** chez les paysans impliqués dans le programme, et que l'on a pu en voir d'autres non impliqués dans le PAIES répliquer ces méthodes sur leurs exploitations (**effet d'entraînement**), la question de **l'agroécologie comme soubassement d'un autre modèle de société** est encore trop peu appropriée.

Au-delà du développement de l'agroécologie, le PAIES s'était également donné pour ambition de tester et de consolider des mécanismes collectifs de gestion de projets, actant ainsi une nouvelle approche du CCFD-Terre Solidaire dans la conduite de ses programmes. Si créer une culture commune de suivi évaluation et de capitalisation n'est pas chose aisée, la gestion autonome des activités par les organisations, et la mise en place de coordinations régionales sur chacune des zones, assurée par un partenaire local, ont donné satisfaction à toutes les parties et se sont avérées efficaces.

Le PAIES a donc globalement atteint ses objectifs et identifié des marges de progression, ouvrant ainsi la voie à une extension mondiale. Le programme a contribué à mettre l'agroécologie **au cœur des débats**, et à faire essaimer des pratiques plus respectueuses **des terroirs et des sociétés.**

Cette dynamique doit maintenant se poursuivre. Dès 2018, le CCFD-Terre Solidaire et ses partenaires mettront en œuvre un nouveau programme qui intégrera des partenaires du Maghreb, du Proche Orient, d'Amérique latine et d'Asie dans une démarche concertée et globale de promotion de l'agroécologie comme levier de transition écologique et sociale.

Le programme a contribué à mettre l'agroécologie au cœur des débats, et à faire essaimer des pratiques plus respectueuses des terroirs et des sociétés.

Coordination rédactionnelle : Jessica PASCAL, Samuel POMMERET, Florian de JACQUELOT

Responsable éditoriale : Sylvie BUKHARI-de PONTUAL

Rédaction : le CCFD-Terre Solidaire, la SIDI, les 13 partenaires du programme PAIES avec l'appui de Thibault SIMONET

Relecture : Élisabeth MAUCOLLOT

Conception graphique : Figures Libres / Maud BOYER et Sandrine RIPOLL

Crédits photos : © Patrick PIRO (couverture, femmes et enfants qui pilent page 18, illustration famille 1 des fiches p. 28, illustration famille 2 des fiches p. 63, illustration famille 3 des fiches p. 92, Tribunal Monsanto, Photo de groupe Atelier de clôture à Ouagadougou, bulles-portraits des responsables des organisations partenaires du PAIES qui témoignent, avant conclusion p.125), Jessica PASCAL © CCFD-Terre Solidaire (intro pages 6-7, pages 24-25). Pour les photos utilisées dans les fiches pratiques (partie 2), chaque organisation partenaire est propriétaire des photos illustrant la fiche rédigée par ses soins (sauf exceptions mentionnées dans les crédits ci-dessus).

Impression : Chauveau Indica Imprimerie

Dépôt légal : janvier 2018

Référence : 3020118



Le présent document bénéficie du soutien de l'Agence Française de Développement. Les idées et les opinions présentées sont celles de l'organisation auteur du document et ne représentent pas nécessairement celles de l'AFD